

## **Les Echos Gondulfiens**

---

### **Conseil municipal du 21/10/2011**

#### **Terrain de Football**

Les travaux d'aménagement de l'aire de sport-loisir de la Forcherie, sont désormais terminés. Les délégués du district de foot du Loiret ont homologué le terrain et ses installations. Le club de foot de Poilly – (Saint Gondon) va très prochainement commencer à utiliser ce terrain.

Malheureusement, ce projet, dont l'étude (avant-projet) avait démarré en 2002, n'est pas terminé administrativement, et pour payer les dernières factures, afin de solder le versement des dernières subventions, il a fallu délibéré pour changer la désignation d'une facture et approuver un avenant pour un dépassement de délai !

Enfin, le Maire rappelle que cette aire de loisirs est équipée d'un double terrain de foot. Le conseil regrette qu'aucune des associations gondulfiennes n'ait manifesté l'intention de l'utiliser.

#### **Emprunt sur le budget Eau**

Dans le cadre de la convention de prêt consolidable signée avec la Caisse d'Epargne, la commune de St Gondon a tiré une ligne de trésorerie pour financer les travaux récents d'amélioration du réseau ainsi que la première phase des travaux de forage. Compte tenu des incertitudes actuelles, le conseil a considéré qu'il est prudent de consolider cette ligne de trésorerie par un emprunt de 150 000€ sur 25 ans au taux de 4,24%

#### **Tarif de l'eau 2012**

Ce nouveau tarif ne s'applique qu'à partir du 1<sup>er</sup> Novembre 2012, date du prochain relevé.

Considérant la baisse de la consommation, qui génère une diminution des recettes et les nouvelles charges à venir due à l'emprunt contracté pour les travaux de rénovation du réseau d'eau et le début des travaux du nouveau forage, il est nécessaire d'augmenter le prix de l'eau de 14%.

Le prix de l'eau sera donc, à compter du 1/11/2012 de 0,80€/m<sup>3</sup>. Malgré cette augmentation, ce prix reste dans la moyenne régionale. Le prix de la location du compteur sera de 51,00€ pour les installations courantes. Quant au forfait branchement neuf, il n'augmente que de 2,3% pour s'établir à 1380 € HT.

#### **Taxe d'Aménagement**

Selon la loi du 29/12/2010 un nouveau dispositif applicable aux demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire et demandes de travaux), déposées à compter du 1<sup>er</sup> Mars 2012, impose le versement de la Taxe d'Aménagement (TA) en remplacement de la Taxe Locale d'Equiperment (TLE).

Le conseil a décidé d'appliquer une taxe de 2% (la fourchette autorisée étant entre 1 et 5%). L'application de ce taux génère, pour cette taxe (TA), un montant équivalent à l'ancienne taxe (TLE). Il a été décidé en outre de ne pas appliquer cette taxe sur les locaux industriels.

Enfin, le Conseil a décidé de ne pas appliquer le versement pour la Sous-densité (VSD) qui a pour objectif de taxer les constructions qui mobilisent une grande surface de terrain.

## **Les Echos Gondulfiens**

---

### **Zone d'Activité**

Le Maire rappelle tous les changements en cours sur la Zone d'Activité de Saint Marc. Les travaux de construction de l'atelier de mécanique agricole (600m<sup>2</sup>) de la société ETAM vont enfin pouvoir commencer, puisque tous les obstacles administratifs sont levés (acquisition des terrains, permis de construire).

Les Fonçages Giennois ont cédé leur activité à la société CSC qui reprend le personnel et les équipements sur son site de Sully. Le garage Poullain, trop à l'étroit dans ses locaux, va reprendre le bail pour s'installer dans la zone de St Marc. Cela permettra à Daniel Poullain de travailler dans de meilleures conditions, et d'autre par la disparition des véhicules en stationnement dans le carrefour de la route de Gien et la rue des Plantes.

Mr Marcel Desplat pour lequel l'heure de la retraite a sonné a cédé son activité (Feux de signalisation et bornes lumineuses) à Mr De Rosny. La société, qui s'appellera désormais ECI signalisation, reste en place dans les locaux actuels avec le même personnel.

Enfin, le magasin – atelier de moto de Mr Riccobène ayant cessé son activité, la reprise des locaux par un autre artisan est en cours d'étude.

Dans cette zone d'activité, il reste un local de 100m<sup>2</sup>, bien équipé, qui est à vendre (contact 06 08 09 11 32)

### **Manœuvres militaires à Saint Gondon**

Le Maire informe le Conseil que le 12<sup>ème</sup> Régiment de cuirassiers d'Olivet fera des manœuvres entre le 7 et le 11 Novembre). Ces manœuvres se dérouleront sur le territoire de la commune de Saint Gondon les 9 et 10 Novembre, date à laquelle les militaires vont certainement bivouaquer sur notre commune.

Un détachement militaire sera présent aux cérémonies du 11 Novembre, et du matériel (certainement des blindés et peut-être des chars Leclerc) seront exposés. La cérémonie débutera à 10H30 (rassemblement devant la Mairie. Vous êtes tous invités.

### **Réunions de Quartiers**

Les réunions de Quartiers se poursuivent ; les deux dernières sont :

**Le 28 Octobre 2011 :** Route de Gien (à partir du N°10) rue de Crève cœur, et tous les « écarts », à savoir : La Chassenaudière, Dominuze, La Belgique, Nouans, L'ormet, les Bordelets, la Grange Dieu, Montifault, Pierre Marue, la Coquillère, les Marcillonnières, les Brosses, les Hollandières, La Soupletière, Les Granges, La Gravière

**Le 18 Novembre 2011 :** Chemin des plantes, rues des Quartiers, des Barlets.

Ceux qui ont raté la date concernant leur quartier, peuvent, s'ils le désirent, venir à l'une de ces deux réunions.

### **Remplacement de secrétaire**

Frédérique, qui sera en congé maternité à partir du 7 Novembre, sera remplacée pendant 6 mois par Christelle AUPERIN.